

## PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale 2016

### **Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :**

**Absents :** Pons - St Sauvant

**Excusés :** La Tremblade – Ile de Ré – Saint Sulpice de Royan

**Présents :** La Rochelle – Oléron – Rochefort – Saintes – Saint Jean d'Angély – Nieul/Mer – Royan – Virson – La Jarrie – Périgny – Aulnay – Aytré – Aigrefeuille – Surgères – Marans - Jonzac

### **Vérificateurs aux comptes :**

**Excusés :** Jacquotte Grosjean – Jean-Louis Ruault

### **Invités :**

**Excusés :** MM. BOUCLET – TOVO – Mme Nadine SECHET

**Absents :** Conseil Général – CDOS - FFMJS

**Présents :** DDCS : M. Hervé Gouineaud - CD17 Sport adapté : Chantal le Floch

**Invités « podium » :** **présents :** Maxime Guérin et Alain Villaume (Rochefort) – Romain Jacoby (La Rochelle) –

**Excusés :** Déborah GRIP, Sébastien Roger et Sarah Bérard (Surgères)

**Absents :** Alizée Constantin (Marans)

Equipe Femmes D2 (Rochefort) – Equipe Hommes D2 (Périgny)

### **Ordre du jour**

Selon convocation du 8 décembre 2016

\*\*\*\*\*

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence ainsi que les invités et leur présente ses vœux de bonne année. Elle souhaite à ceux qui ont la responsabilité des clubs que le niveau sportif et les résultats soient aussi bons que ceux de l'année dernière.

Geneviève Freund remercie Françoise LE GOFF, Présidente du Club de Jonzac et M. CABRI, adjoint au Maire de Jonzac pour leur accueil.

**PV de l'Assemblée Générale 2016  
Jonzac le 21/01/2016**

## Tour de table des Présidents de Club

- Surgères :** Le club, cette année, a limité le nombre d'archer afin de privilégier la qualité de l'enseignement. Cela se passe bien. Terrain extérieur inadapté, en recherche d'autre chose.
- Marans :** 63 licenciés. Tout va bien mais il manque un arbitre qui permettrait au club d'organiser des concours.
- Jonzac :** 17 licenciés avec un groupe de 6 archers en sport adapté. Un archer parisien entraîneur 1 vient de prendre sa licence au club.
- Rochefort :** 106 licenciés. Pas de problème. Ce club organise des championnats départementaux et de Ligue de Beursault.
- Saint Jean d'Angely :** 20 licenciés avec des archers en sport adapté. Il manque des créneaux horaires en salle. Le terrain extérieur est dorénavant aménagé.
- Virson :** 35 licenciés. Pour la première fois le club a refusé du monde. Concernant les infrastructures, la mairie refait la salle mais ne veut pas que les archers y tirent. Une solution est en passe d'être trouvée. Il y a de bons résultats.
- La Rochelle :** 48 licenciés. Il n'y a plus d'entraîneur, ni d'arbitre. La Présidente tente de développer le club mais cela se fait doucement malheureusement.
- Saintes :** Tout va bien.
- Aulnay :** Pas d'entraîneur. Embauche d'un entraîneur en formation DE; 4 jeunes sont inscrits pour faire un concours. La CDC les a laissé tomber. Le développement du club n'est pas facile.
- Aigrefeuille :** 31 licenciés. Essayent d'avoir des aides pour créer un pas de tir extérieur depuis 3 ans. Le club n'a pas de problèmes particuliers.
- Aytré :** Le club fonctionne bien mais cette année refuse du monde. Le Président espère avoir un entraîneur de plus pour fonctionner. Le pas de tir extérieur a besoin d'une rénovation des stramits.
- Nieul/Mer :** Le Président est très content et pense avoir 50 licenciés d'ici à la fin de l'année. Formation arbitre en cours. Au mois un concours parcours découverte ouvert à tous. Séances hebdomadaires de ball-trap pour faire se rencontrer les archers.
- Périgny :** Le club fonctionne très bien. 94 licenciés. Equipe hommes en D2, le Président espère que l'année prochaine l'équipe soit en DR.
- La Jarrie :** Un archer a pris la gestion des inscriptions et des résultats. Pas de problème.
- Oléron :** 27 licenciés. Problème pour formation entraîneur. 2 arbitres. Bonne ambiance – 11 jeunes – concours campagne programmé ainsi que le 13 août un Fédéral et un FITA.

Geneviève Freund, constate que globalement tout va bien dans les clubs. Elle propose de ne pas hésiter à écrire si des nouvelles idées émergeaient pour les formations, ou autre. Le CD pourrait en avertir la Ligue Nouvelle Aquitaine afin de trouver des solutions.

Dans l'ensemble il apparaît un manque d'entraîneurs : 8 archers pour un entraîneur c'est correct, 12 c'est trop. Essayer d'investir les jeunes ?

Philippe Ortuno, conseiller technique de la Nouvelle Aquitaine, signale que par rapport aux formations on se retrouve avec un territoire gigantesque pour la Charente-Maritime. Il a fait l'état des lieux le CD17 a 21 clubs pour 14 entraîneurs seulement. Certains clubs sont pauvres en entraîneurs. La Ligue tente de diversifier les lieux de formation mais il manque d'inscriptions. Par ailleurs, l'Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle Aquitaine n'a pas eu lieu et il est difficile de prendre des décisions.

L'enquête régionale fait ressortir un manque d'encadrement. On parle beaucoup d'entraînement mais on ne fait surtout que du tir loisir. Il faut trouver les moyens de recruter chez les jeunes, responsabiliser les archers en les invitant aux réunions et leur confier des missions.

Geneviève Freund indique que le CD prend en charge le coût des déplacements de ceux qui font des

formations entraîneur, arbitre à condition qu'ils aient leur diplôme : l'argent ne doit pas être un frein.

Patrick Massé (Surgères) demande si le CD maintiendra cette prise en charge ?

La Présidente précise que ce sera selon les finances du CD : pour l'instant la DDCS soutient ces actions.

Philippe Ortuno précise que le prix d'une formation est d'environ 200 €.

Geneviève Freund rappelle qu'il faut motiver les jeunes pour entraîner et arbitrer. Un club sans arbitre peut faire un seul concours, support du championnat départemental, après accord du CD évidemment. Les concours jeunes ne nécessitent pas pour l'instant d'avoir un arbitre.

Le challenge poussin est un concours sans arbitre. Coup d'essai par Périgny : 30 gamins ont participé au challenge.

Les clubs de Saintes, Nieul et Virson souhaitent y participer. Geneviève demande de tenir au courant le CD très vite, contacter Yannick Tirateau et aussi demander à Donatien Martineau de mettre le concours sur le site internet du CD.

La Présidente demande s'il y a des questions sur la Nouvelle Aquitaine; Donation Martineau précise qu'il y a environ 24-25 candidats, dont environ la moitié issus du Poitou-Charentes. Concernant les concours jeunes de la nouvelle Ligue, pas d'information. Rien n'empêche de faire des compétitions locales.

Geneviève précise deux choses importantes :

1. Acquisition de technique des archers, leur niveau et règlement pour un passage de flèches obligatoire.
2. Savoir si les clubs souhaitent mettre en place un cours jeunes au niveau du CD mais rien d'obligatoire.

Philippe Ortuno : un regroupement pour le passage des flèches pour les jeunes du département donnerait une logique.

Yannick Tirateau (Périgny) : le passage des flèches devrait être vérifié sur les concours.

Benjamin Delannoy-Gadouleau (Saintes) : vient de Paris et précise que les passages de flèches se font par le CD

Ludovic Reynaert (St Jean d'Angély) : Il faudrait que les jeunes aient le même niveau

Geneviève Freund : pour les championnats les trispots sont imposés mais ne sont pas indiqués pour les jeunes.

Cynthia Albert (Aigrefeuille) : il faudrait mettre les jeunes archers en condition à l'entraînement.

Roland Riou : la partie physique n'est pas prise en compte par les clubs. Il faudrait leur donner des instructions pour qu'ils travaillent à la maison avec un élastique par exemple.

**Actions concertées** : à imaginer à plusieurs clubs

Pierre Barcellini : le club pour inciter les jeunes paie la moitié de l'achat d'un arc sous condition de s'inscrire au concours.

Robert Marcoux : regrette les inscriptions tardives aux concours

Yannick Tirateau : conseille de mettre la date butoir sur les mandats

Geneviève Freund : sensibiliser les archers pour s'inscrire rapidement en raison de l'organisation pour le club (mise en place des cibles, etc ...)

Antony Hillairet : regrette une diminution des archers en tir campagne.



\*\*\*\*\*

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

\*\*\*\*\*

16 clubs présents ou représentés : 60 voix  
5 clubs absents ou excusés : 12 voix

Le quorum étant atteint 60 voix/72 voix, la Présidente ouvre la séance à 14 h 30.  
Elle accueille les personnes absentes ce matin et excuses celles ne pouvant être présentes (concours,...) et remercie la mairie de Jonzac, représenté par Cyril Robin et Hervé Gouineaud, DDCS.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix, Procès verbal adopté à l'unanimité.

### RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Une année s'est écoulée depuis notre dernière réunion. Cette période a été propice pour maintenir la qualité du tir à l'arc dans notre département. A noter la sélection au JO Paralympiques de Maxime Guérin qui s'est battu pour ça, contre lui, et confronté à d'autres archers. Le résultat est sa présence à Rio. A présent l'objectif de Maxime est de partir à Tokyo en 2020. Le comité départemental sera là pour le soutenir autant que possible dans son parcours de haut niveau. Bravo à lui.

Concernant la qualité le groupe départemental constituait presque le groupe Ligue lors du championnat de France par équipe de Ligue. Beaucoup de jeunes ont été présents lors des 3 TNJ. Grâce à une action concertée avec les clubs, une subvention du CNDS a permis d'aider ces jeunes dans leurs déplacements. Le CD espère formuler cette année une demande auprès du CNDS.

La Présidente informe les présents qu'il y a toujours un jeune du département sur la liste Espoir des sportifs de Haut Niveau ; cela étant la conséquence de la poursuite de la politique sportive du CD en faveur des jeunes. Pour la saison 2016, il y a eu encore quelques belles médailles nationales. Geneviève Freund espère que cette belle année ne sera qu'un pâle reflet des années à venir !

Concernant les autres actions du CD, la Présidente souhaite de poursuivre le groupe départemental mais sans agent de développement sportif les actions sont en stand by tant que Roland RIOU, en formation DE, n'a pas son diplôme. Cette formation semble très compliquée à gérer tant les objectifs changent régulièrement, ne permettant pas à Roland de mettre en place des actions pérennes.

Concernant la Nouvelle Ligue, un nouveau comité régional va être constitué le 12 février qui permettra de construire un nouveau comité régional sur des bases de respect, d'écoute et de travail en commun.

En ce qui concerne le CD17, élection d'un nouveau comité directeur. Tous les membres du bureau actuel se

**PV de l'Assemblée Générale 2016  
Jonzac le 21/01/2016**

représentent plus une "nouvelle" candidature. La Présidente insiste afin que des volontaires viennent compléter la "petite" équipe du CD pour ne pas se scléroser et créer des actions nouvelles. Il est nécessaire que de nouvelles personnes s'investissent, amenant ainsi un autre dynamisme. Le maximum de participants au comité directeur n'est pas atteint, les candidatures pour l'année prochaine seront les bienvenues.

Geneviève remercie l'équipe du comité directeur qui est présente tout au long de l'année pour faire en sorte que le CD fonctionne et avance : ambiance très conviviale et décontractée.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : rapport moral adopté à l'unanimité.

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

Le Bureau s'est réuni régulièrement pendant la saison sportive 2016. La 1<sup>ère</sup> réunion avait pour objet la présentation de Roland Riou et la possibilité de son embauche à la fin de sa reconversion ainsi que la mise en place de l'organisation de la saison 2016 avec sa collaboration. Traditionnellement, le CD se réunit à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre pour l'organisation de la saison suivante. Une réunion a également été programmée avec les Présidents de Club. Elle avait pour but de connaître la « vie des clubs » et l'aide que pouvait lui apporter le CD ainsi que l'organisation de la saison.

Le CD a actualisé les plaquettes d'information sur la pratique du tir à l'arc. Elles peuvent servir de support publicitaire pour tous les clubs et sont disponibles sur le site internet.

Concernant les adhésions, pour la saison 2016, le CD a enregistré 894 licenciés. Les jeunes archers avec 411 licenciés représentent 46 %. Rappel : au titre de la saison sportive 2015 il y avait 844 licenciés soit une progression de 50 archers.

Le rapport de la secrétaire ne donne pas lieu à vote, son but est informatif.

## **RAPPORT FINANCIER**

(Voir détail dans le dossier de l'AG)

Le bilan financier de cette saison est basé sur une période de 12 mois du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Le montant des **charges** est de 21 535,35 €uros.

Le montant des **recettes** est de 24 222,15 Euros. **Résultat Net de l'exercice : + 3 013,32 Euros**

## **Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.**

Ce rapport ne soulevant pas de commentaires, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : budget adopté à l'unanimité.

## **RAPPORTS DES COMMISSIONS**

### **Rapports de la commission sportive**

**Stages « Jeunes » Aulnay de Saintonge** : 16 participants dont 7 jeunes membres de l'équipe départementale. 9 clubs du département étaient représentés. Stage intéressant et agréable notamment pour Patrick Massé entraîneur 2, dont c'était le 1<sup>er</sup> stage qui lui a permis de mettre en pratique la théorie. L'ambiance de ce stage était caractérisée par le respect de tous et un bon esprit d'équipe.

**Cheusse** : 12 participants. 7 clubs représentés. Ce stage était couplé avec celui de la Ligue qui durait une journée de plus. Encadré par Jérôme Pitor brevet d'Etat et Roland Riou entraîneur du club de Rochefort en préparation pour passer son diplôme professionnel et être employé par le CD.17.

Le groupe formé par l'addition du stage de la Ligue et du département également encadré par l'équipe technique de ligue prouve que l'équipe du CD est capable de proposer un stage de qualité, abordable, capable d'accueillir un groupe important de jeunes archers avec des niveaux différents et de répondre à leurs attentes.

Jérôme constate la nécessité de réaliser ces stages car beaucoup de points techniques ne sont pas maîtrisés notamment sur la posture et beaucoup de temps passé au réglage et l'entretien du matériel. A noter que passer la durée du stage de 3 à 4 jours, comme celui de la Ligue, permettrait d'approfondir certains éléments.

L'ambiance générale était excellente, travail, respect et rigolades ont rythmé le séjour.

### **Rapport site internet**

La fréquentation du site internet du comité départemental est en progression régulière depuis sa création en 2009. Les pages les plus fréquemment consultées sont : le calendrier, les documents du CD, les activités regroupant les stages, le groupe jeunes, etc.

Le site est maintenant compatible avec les Smartphones et tablettes, cette évolution était indispensable pour que la consultation du site soit plus ergonomique.

Rappel DE Donatien Martineau, ne pas hésiter à lui faire parvenir photos, résultats des archers ou informations sur vos manifestations afin de toucher un plus grand public.

**Toutes bonnes idées ou suggestions pour améliorer le site seront les bienvenues !!**

### **Rapport de la commission calendrier :**

Il est rappelé aux clubs de proposer leurs dates pour les concours afin d'établir le calendrier hivernal 2017-2018.

### **Rapport de la s/commission Handisport :**

Michel Armengol poursuit ses actions.

## NOUVEAUX STATUTS DU CD 17

La Présidente soumet au vote des Présidents de Club les nouveaux statuts en conformité avec les recommandations de la FFTA notamment pour accorder le vote aux jeunes dès l'âge de 16 ans.

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : statuts adoptés à l'unanimité.

## ELECTION DU REPRESENTANT DU CD17 A L'AG DE LA FFTA

Un seul candidat : **Benjamin DELANNOY- GADOULEAU**, archer du Club de Saintes

L'assemblée est d'accord pour un vote à mains levées, il est procédé au vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : Benjamin désigné à l'unanimité.

## SAISON SPORTIVES 2017-2018 : sport et santé

Hervé Guineaud indique qu'il y a beaucoup de confusions. Le Sport et santé est une priorité ministérielle. Promotion du sport et de l'activité physique car dans le mode de vie actuel, on note une diminution de l'exercice physique dû à la sédentarisation : pas de sport, TV, ordinateur, tablette...

Le concept de l'activité physique est :

- ✓ Un élément capital pour la santé, prévention, amélioration, prévenir un traitement en cas de surpoids. Principales pathologies : diabète, maladies cardiovasculaires, obésité, sédentarité égal surpoids, etc .
- ✓ Une logique de dépassement de soi dès lors que l'on ne peut pas modifier les habitudes de vie. En pratiquant une activité physique régulière on se sent bien dans un environnement adapté.
- ✓ Un problème de citoyenneté avec l'accès aux soins.

Niveaux de prévention :

1. Primaire : intervenir avant la maladie avec une activité de loisir
2. Secondaire : éviter l'évolution de la maladie. On diminue les symptômes notamment chez les hypertendus, obèses : marche, nage, tir à l'arc, etc
3. Tertiaire : réduire, sortir du traitement cela favorise la réinsertion, réduit la perte d'autonomie : bowling, escrime

Tous les sports sont bénéfiques pour prévenir et améliorer sa santé.

Hervé Guineaud précise que le CNDS accorde une subvention de 1 500 € par projet. S'agissant de l'actualité législative, un décret d'application est en cours sur la modernisation de la santé «Le sport sur ordonnance ». Le médecin peut, d'ores et déjà, ordonner une activité physique avec licence dans une association sportive ou prescrire des séances de kinésithérapeute, ostéopathe. Médico-sport santé en est à sa 1<sup>ère</sup> ébauche.

**Sport adapté** : Référant pour le tir à l'arc : Chantal LE FLOCH

Clubs des archers « sport adapté » : Rochefort, Saintes, Saint Jean d'Angély, Oléron.

La Présidente indique que pour la 1<sup>ère</sup> fois a eu lieu un championnat départemental à Surgères en vue du Championnat Régional et pose le problème de l'intégrer dans le CD. Il y avait 14 inscrits pour le championnat départemental 2017. Pour les clubs qui souhaitent faire participer à leur concours ces archers l'indiquer dans leur mandat.

**PV de l'Assemblée Générale 2016  
Jonzac le 21/01/2016**



Chantal précise qu'il n'existe rien à ce jour et qu'il y a de plus en plus de jeunes avec des problèmes de comportements. Le tir à l'arc leur convient parfaitement. La réglementation « sport adapté » est en pleine structuration et a une durée de 4 ans.

Le CD invitera Chantal aux réunions du CD.

### **PROJETS 2017-2018 :** (joint au dossier AG)

Les idées d'activités, de formations seront les bienvenues au bureau du CD qui les mettra en oeuvre.

Budget prévisionnel : La Trésorière reste sur un budget année N-1

Licences : même tarif qu'en 2016

Vote :

Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : adopté à l'unanimité.

### **SECURISATION (terrorisme)**

La Présidente a reçu un mail concernant la sécurisation des manifestations de tir à l'arc. La DDCS demande un référant pour chaque Comité Départemental car on peut être la cible de mauvaises intentions.

**Benjamin DELANNOY- GADOLEAU**, archer du Club de Saintes s'est porté volontaire.

### ***Démission du Bureau***

\* \*  
\*

## **ÉLECTIONS**

Nomination des scrutateurs : Antony Hillairet - Donatien Martineau – Patrick Massé

Nombre de voix obtenus par les candidats :

ARMENGOL Michel	60 voix
FREUND Geneviève	60 voix
GABORIT Valérie	60 voix
GROSJEAN Michel	60 voix
MARTINEAU Donatien	60 voix
MATTERA Fernande	60 voix
PITOR Jérôme	60 voix
ROUX Vivian	56 voix
TIRATEAU Yannick	51 voix

Geneviève FREUND se représente en tant que Présidente :

**PV de l'Assemblée Générale 2016  
Jonzac le 21/01/2016**

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 60 voix : Présidente adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie tous les participants de la confiance qui lui est accordée.

Hervé Gouineaud la félicite et indique les priorités du CNDS telles que :

- l'emploi et l'apprentissage
- les zones prioritaires
- revitalisation des zones rurales
- actions féminines
- volet « sport et santé »

Au plan national, s'agissant de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques, le CNDS est délégué pour faire le point sportif. Dans cet objectif, il faut favoriser le lien sport scolaire et les associations sportives avec des projets (savoir nager) et d'autres projets au niveau national.

Au nom du CD, Geneviève félicite les clubs pour les actions en faveur du sport adapté. Par ailleurs elle précise que selon les statuts du CD le représentant désigné pour l'AG de la FFTA : Benjamin Delannoy-Gadouleau représente tous les clubs et non son club (Saintes).

Geneviève précise que concernant les AG des clubs, envoyer au CD les rapports et mettre à jour les statuts sur l'extranet de la FFTA

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance. Clôture de l'AG à 17 h.

La Présidente

La Secrétaire

Geneviève Freund

Fernande Mattéra

